

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA PLATEFORME TECHANDCHANGE.FR

Date de dernière publication des Conditions Générales de Vente : 28/05/2020

La plateforme internet « <https://www.techandchange.fr> » (ci-après dénommée « **TECHANDCHANGE** ») est éditée par la SAS Tech&Change (ci-après dénommé « **LOUEUR** »).

ARTICLE 1^{ER} MENTIONS LÉGALES

Les mentions légales de TechAndChange.fr sont accessibles depuis ce lien : [mentions légales](#).

ARTICLE 2- OBJET DE LA PLATEFORME TECHANDCHANGE.FR

En tant que site internet de commerce en ligne, TechAndChange.fr propose de souscrire à un service d'abonnement (ci-après dénommé « **ABONNEMENT** ») permettant de louer du matériel électronique high tech et/ou des objets connectés (ci-après dénommé(s) « **MATÉRIEL(S)** »). Ce type de Matériel concernent notamment des :

- smartphones ;
 - ordinateurs ;
 - tablettes ;
 - téléviseurs ;
 - moniteurs ;
 - caméras ;
 - consoles de jeux ;
 - trotinettes électriques ;
 - montres connectées ;
 - vidéoprojecteurs ;
 - etc.
- Selon le Matériel pris en Abonnement, des accessoires peuvent être proposés à l'Abonnement en complément.
- Le Loueur, sur les produits de son choix, peut proposer un service d'Achat (ci-après dénommé « **Achat** ») permettant au d'acheter un ou plusieurs Matériels.

ARTICLE 3- OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

3.1. OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente à la plateforme TechAndChange.fr (ci-après dénommées « **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE** » ou « **CGV** » ou « **Conditions** »)

régissent les droits et limites dans lesquelles les clients de Tech&Change SAS souscrivent au service d'Achat de Matériels proposé sur ladite plateforme.

Les Conditions sont proposées par la SAS Tech&Change, en tant que professionnel, à des consommateurs. Elles sont obligatoirement acceptées par ces derniers (ci-après dénommé « **ACHETEUR** ») pour finaliser définitivement leur prise du service d'Achat. Le service d'Achat n'est disponible que lorsque l'Acheteur a également souscrit à un abonnement de la plateforme TechAndChange.fr. L'Acheteur est donc également considéré comme Abonné (ci-après dénommé « **Abonné** »).

Le service d'Achat est accessible uniquement à l'Abonné ayant souscrit au service d'Abonnement nommé « Eco Conso », qui met en avant des produits d'occasions, déjà loués à autrui auparavant.

3.2. DOMAINES D'APPLICATION DES CONDITIONS

Les Conditions sont applicables et régissent les modalités dans lesquelles les Matériels sont pris en Achat par les Abonnés *via* TechAndChange.fr.

3.3 ACCEPTATION DES CONDITIONS

L'Abonné accepte que les informations nécessaires à la conclusion des Conditions et à leur exécution soient transmises par voie électronique.

Les CGV peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par la société Tech&Change, les modifications étant alors applicables à toutes commandes postérieures. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande, elles sont transmises par mail avec la facture.

L'Abonné qui prend en Achat un (1) ou plusieurs Matériels sur la plateforme TechAndChange.fr accepte les Conditions au moment de la prise du service. Cette acceptation est manifestée par un consentement volontaire, libre, spécifique éclairé et univoque lorsque l'Acheteur clique sur l'onglet prévu à cet effet lors du récapitulatif de commande.

En acceptant les Conditions, l'Abonné reconnaît en avoir pris connaissance. Aucune inopposabilité des Conditions ne peut être présentée par l'Abonné du fait qu'il prétend ne pas l'avoir lu.

ARTICLE 4- MATÉRIELS ET COMMANDES

Les Matériels présentés sur TechAndChange.fr sont tous proposés à l'Abonnement. Ils ne peuvent en aucun cas être directement achetés. Seule une option d'Achat présent dans l'Abonnement « Eco Conso » (cf Conditions d'Abonnement) est présente sur le site TechAndChange.fr.

Les Matériels proposés à l'Abonnement sont et restent la propriété de Tech&Change SAS, en qualité de professionnel, hormis s'ils sont achetés par l'Abonné en cours ou à l'issue de la période l'Abonnement. Ils sont proposés dans les conditions et limites énoncées à l'article relatif à la propriété des Matériels.

L'Abonné peut faire une demande d'Achat de son produit par courrier électronique à l'adresse :

sav@techandchange.fr

Le Loueur se réserve le droit d'accepter ou refuser cette demande, ainsi qu'à lui proposer un tarif.

Sur TechAndChange.fr, la présentation des Matériels est faite de manière :

- claire, non ambiguë et à jour ;
- conforme aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché ; et
- conforme aux prescriptions du droit français en vigueur au moment de leur mise sur le marché.

Les Matériels proposés à l'Achat sont nécessairement présentés sur TechAndChange.fr à la page de l'Abonnement « Eco Conso », ce service d'Achat n'est pas obligatoire lors de la prise d'Abonnement, c'est au terme de la durée d'abonnement que l'Abonné choisira d'acheter ou non le produit.

Les photographies illustrant les Matériels proposés à l'Abonnement sont indicatives et ne constituent pas un document contractuel.

Les Matériels proposés à l'Achat font tous l'objet d'un descriptif technique et de conseils d'utilisation, lesquels sont indicatifs mais conseillés par leurs producteurs et/ou par le Loueur. Chaque descriptif technique mentionne au moins les caractéristiques essentielles du Matériel concerné.

Le Loueur propose en Achat des Matériels reconditionnés :

- **Matériels reconditionnés** : produits déjà utilisés, issus du Loueur ou d'un tiers (principalement des partenaires de la SAS Tech&Change), proposés à l'Achat dans un état proche du neuf et dont différentes pièces (notamment : écran, touches physiques, batterie, processeur, protections, composants divers, etc.) ont pu être changées pour être proposés en Achat dans un état proche du neuf. Chaque Matériel reconditionné proposé n'est pas exempt de certaines défauts : bosses, éraflures, rayures, traces d'usures, éclats de peintures, etc.

Pour certains Matériels proposés à l'Achat, un mode d'emploi peut être proposé par son fabricant, son importateur, son distributeur ou par le Loueur.

Certains Matériels sont livrés accompagnés de leur mode d'emploi.

Pour les Matériels dont aucun mode d'emploi n'est disponible sur TechAndChange.fr ou lors de sa livraison, l'Abonné/Acheteur peut consulter le site officiel de son producteur pour accéder au mode d'emploi correspondant. Les Matériels sont proposés à l'Abonnement et à l'Achat et livrés **dans la limite des stocks disponibles** de la société Tech&Change SAS.

ARTICLE 5- ETAPES DE CONCLUSION DU CONTRAT

L'Abonné devra au préalable souscrire à un Abonnement « Eco Conso », voir les Conditions Générales d'Abonnement sur le site www.techandchange.fr.

L'Abonné devra ensuite, au terme ou pendant la période d'abonnement, faire une demande d'Achat à l'adresse de messagerie électronique suivante : sav@techandchange.fr

Une fois l'accord conclu entre les deux parties, la société Tech&Change prélèvera le montant prévu.

La facture sera envoyée par courrier électronique à l'Acheteur.

ARTICLE 6- PRIX

Les prix figurants sur le site sont indiqués en Euros toutes taxes comprises et frais de livraison inclus.

Les prix figurants sur le site ne sont valables qu'à la condition que l'Abonné ait pris l'Abonnement « Eco Conso » pendant une période d'au moins six (6) mois.

L'Abonné peut faire une demande ne remplissant pas la condition précédente, la société Tech&Change se réserve alors le droit de lui proposer un prix différent qu'affiché sur le site.

Une fois un accord conclu entre les deux parties, un bon de commande est envoyé à l'adresse électronique de l'Acheteur, celui-ci devra le signer et le renvoyer à l'adresse électronique : sav@techandchange.fr

ARTICLE 7- PAIEMENT DE L'ACHAT

7.1. SÉCURISATION DE PAIEMENT

- TechAndChange.fr est dotée d'un système de sécurisation de paiements en ligne permettant de chiffrer la transmission bancaire.
- TechAndChange.fr fonctionne avec le système de paiement de la société américaine *Stripe*, laquelle opère les protocoles de sécurisation en ligne suivants :
- **Certification PCI DSS de niveau 1**
- **Rapports SSAE18/SOC 1 type 1 et type 2 et SSAE18/SOC 2 type 1**
- Conforme à la directive européenne DSP2 et à l'authentification forte du client

7.2. DÉFAUT DE PAIEMENT

- En cas de refus de prélèvement bancaire automatique ou de la transaction de la part de la banque de l'Acheteur, suite à la commande, le Loueur se réserve le droit d'annuler l'Achat, auquel l'Acheteur ne peut s'opposer.
- Si le défaut de paiement n'est pas solutionné par l'Acheteur sous sept (7) jours maximum, le Loueur se réserve le droit d'annuler la prise d'Achat, auquel l'Acheteur ne peut s'opposer.

ARTICLE 8- LIVRAISON DU MATÉRIEL ACHETÉ

Le service d'Achat n'étant possible que si l'Acheteur est abonné au service D'abonnement « Eco Conso », le Matériel se trouve déjà en possession physique de l'Acheteur. L'Acheteur ne peut pas demander de faire livrer le Matériel en un autre lieu.

Aucun dommage de transport ou de livraison ne pourra être imputé à la société Tech&Change.

ARTICLE 9 - RÉTRACTATION

- L'Acheteur dispose d'un droit de rétractation.
- Le droit de rétractation ne peut être exercé par l'Acheteur que dans le cadre de la réception du matériel pris en Achat et hors exercice d'une garantie par l'Acheteur.
- L'Acheteur dispose d'un délai d'exercice de son droit de rétractation limité à quatorze (14) jours calendaires à compter du lendemain du jour de réception par l'Acheteur du Matériel pris en Achat. Ainsi, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, l'Abonné peut se rétracter de sa prise d'Achat.
- Si ce délai de quatorze (14) jours calendaires expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.
- L'Acheteur informe le Loueur de sa décision de se rétracter par l'envoi, avant l'expiration du délai ci-dessus énoncé, du formulaire de rétractation mis à sa disposition ici : [lien formulaire de rétractation](#). Ou par contact à l'adresse sav@techandchange.fr
- Ledit formulaire est rempli et adressé par l'Acheteur souhaitant se rétracter à l'adresse suivante : sav@techandchange.fr.
- Pour exercer son droit de rétractation, l'Acheteur doit obligatoirement utiliser le formulaire de rétractation proposé par le Loueur et notifier les éléments suivants au Loueur :
 - ses nom et prénom ;

- ses adresses postale et électronique ;
- son numéro de téléphone ;
- la date à laquelle il exerce de rétractation ;
- sa décision de rétractation formulée de manière non ambiguë ;
- le numéro de série et/ou d'IMEI du Matériel concerné.
- Dans le cadre de cette rétractation, l'Acheteur doit obligatoirement renvoyer le Matériel qu'il a pris en Achat et qui fait l'objet de la rétractation. Ce renvoi est obligatoirement fait dans les quatorze (14) jours calendaires qui suivent l'envoi dudit formulaire de rétractation. L'Acheteur renvoie le Matériel objet de la rétractation au Loueur obligatoirement à l'adresse suivante :
 - Tech&Change SAS
 - 26 rue de Trégey
 - 33100 Bordeaux
- Les frais de renvoi/réexpédition/retour dudit Matériel sont supportés par le Loueur à condition à l'aide du bordereau de réexpédition prévu à cet effet et fourni par le Loueur dans le cadre de la commande.
- Le Loueur accepte la demande de rétractation de l'Acheteur dans les conditions et limites suivantes :
 - l'Acheteur a correctement exercé son droit de rétractation ;
 - le formulaire de rétractation (*lien formulaire de rétractation*) a correctement, lisiblement et complètement été rempli ;
 - les délais impartis pour l'exercice du droit de rétractation ont correctement été respectés par l'Acheteur ;
 - le Loueur a récupéré – de manière effective – le Matériel pris en Achat objet de la demande de rétractation ;
 - les numéros d'identification du Matériel pris en Achat objet de la demande de rétractation correspondent à ceux enregistrés par le Loueur.
- Si le Loueur accepte l'exercice du droit de rétractation, il :
- rembourse toutes les sommes versées par l'Acheteur lors de la commande (prix d'achat, frais d'expédition standard ou supplémentaires) dans les quatorze (14) jours calendaires qui suivent la prise en main dudit Matériel par le Loueur, à moins que l'Acheteur fournisse une preuve irréfutable de l'expédition, sauf en cas de fraude de l'Acheteur. Le remboursement est effectué par le Loueur en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par l'Acheteur, sans retenue de frais à la charge de l'Acheteur
- Le Matériel objet de la rétractation doit obligatoirement être :

- celui fourni par le Loueur (numéro d'identification correspondant à celui enregistré par le Loueur) ;
- restitué par l'Acheteur au Loueur dans son emballage d'origine avec toutes les pièces et tous les éléments qui le compose ;
- dans un état ne montrant aucune usure, dégradation ou utilisation.
- Si, à la suite de retour du Matériel objet de la rétractation par l'Acheteur, le Loueur constate que **ledit Matériel a été déprécié, dégradé ou endommagé par l'Abonné** (notamment : rayures, bosses, éclat de peinture, enfoncement, bris, etc.), le Loueur se réserve le droit de refuser la rétractation ou d'encaisser le montant défini lors de la prise d'Abonnement par l'Abonné (cf Conditions d'Abonnement). Si le Loueur encaisse ce montant, il en informe préalablement l'Abonné par courrier électronique.
- Toute dépréciation dégradation ou tout endommagement s'entend de manipulations autres que celles nécessaires pour :
 - déballer et prendre en main le Matériel ;
 - tester le fonctionnement du Matériel au moment de sa réception ;
 - constater un ou plusieurs manques d'éléments ou de pièces du Matériel.

ARTICLE 10- GARANTIE

En cas de problème avec un Matériel, l'Acheteur est invité à contacter le Service Après-Vente le plus rapidement possible.

10.1. GARANTIE COMMERCIALE DU CONSTRUCTEUR

Pour les Matériels disposant d'une garantie spécifique constructeur (prise en charge de la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique), l'Acheteur devra contacter directement le constructeur, sans passer par Tech&Change, laquelle ne fournit aucune garantie commerciale quant à ces produits. Tech&Change refusera tout retour de marchandise dans ce cadre et ne pourra être tenue pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de cette garantie.

10.2. GARANTIE COMMERCIALE DE TECH&CHANGE

A défaut de la garantie constructeur, les produits bénéficient d'une garantie commerciale de Tech&Change couvrant entre autres la panne pendant une durée de 6 mois à compter de la date de livraison.

10.3. GARANTIES LÉGALES

Les garanties légales dues par Tech&Change n'excluent en rien les garanties légales dues par le fabricant.

La garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation ne couvre pas :

- Conformément à l'article L.217-8 du Code de la consommation les défauts (d'aspect et/ou fonctionnel) déjà présents, portés à la connaissance du Consommateur au moment de l'achat et indiqués sur la facture d'achat ou sur le bon de garantie, ou qu'il ne pouvait manifestement pas ignorer lorsqu'il a procédé à l'achat.
- La détérioration naturelle de capacité des consommables et leur remplacement tels que les batteries, piles, ampoules, fusibles, usure de têtes d'enregistrement ou de lecture, etc.
- Les défauts résultant de l'utilisation du produit en violation des précautions d'emploi, de l'utilisation anormale ou non conforme des produits, ou d'un manque de soin
- Les défauts qui sont la conséquence de la modification et/ou réparation du produit par le Consommateur ou tout prestataire de son choix, et ceux liés à l'intervention d'un tiers sur le produit postérieurement à l'achat.
- Les défauts qui sont la conséquence de l'utilisation non-conforme ou non-prévue à l'usage pour lequel le produit est destiné (notamment utilisation professionnelle, collective...)
- Les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure (foudre, immersion dans un liquide, coups, éraflures, bosselures, écrasements, bris de glace...),
- Les défauts qui sont la conséquence de l'installation ou du montage du produit par le Consommateur ou tout prestataire de son choix, et ceux liés à l'intervention d'un tiers sur le produit postérieurement à l'achat,
- La perte de tout ou partie du produit par le Consommateur postérieurement à l'achat.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, l'Acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien.

Tech&Change peut néanmoins ne pas procéder selon le choix de l'Acheteur lorsque ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut (article L217-9 du Code de la consommation).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

L'Acheteur peut également décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément aux dispositions de l'article 1644 du Code civil.

Garantie légale des vices cachés

EXTRAIT DU CODE CIVIL

Article 1641

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

ARTICLE 11- PROPRIÉTÉ

Le Matériel qui sera livré et facturé restera la propriété de Tech&Change jusqu'au paiement intégral de son prix. Le défaut de paiement intégral de la somme pourra entraîner la revendication des marchandises par Tech&Change, la restitution étant immédiate et les marchandises livrées aux frais, risques et périls de l'Acheteur.

Durant la période s'écoulant de la livraison au transfert de propriété, les risques de perte, vol ou destruction, ainsi que les dommages que l'Acheteur pourrait occasionner restent à sa charge.

ARTICLE 12- TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

- Les données à caractère personnel (DcP) de l'Acheteur sont traitées par le Loueur :
 - en application du règlement général sur la protection des données (RGPD, Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016) et de la loi relative à l'informatique et aux libertés (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978) ;
 - pour accomplir la commande passée par l'Acheteur ;
 - dans le cadre de la politique de confidentialité mise en œuvre par le Loueur : [politique de confidentialité](#).

- L'Acheteur dispose de l'exercice de ces droits en matière de traitement de ses données à caractère personnel (RGPD, art. 12 à 23) dans le cadre de la politique de confidentialité mise en œuvre par le Loueur (*politique de confidentialité*). Il peut exercer ces droits en contactant le Loueur par l'adresse suivante : contact@techandchange.fr.

ARTICLE 13- MÉDIATION

- En cas de réclamation ou de différend entre l'Acheteur et le Loueur dans le cadre de la commande de l'exécution de l'Achat ou de l'exécution des Conditions Générales de Vente, l'Acheteur doit s'adresser en priorité au service clientèle du Loueur par les moyens suivants :
 - formulaire de réclamation : *lien formulaire de réclamation* ;
 - mail : sav@techandchange.fr (accessible tous les jours, 24h/24) ;
 - tél. : 06.66.36.33.93 (accessible du lundi au vendredi sauf jour férié ou chômé, de 9h à 12h puis de 14h à 17h.
- Le service clientèle du Loueur est accessible à cette adresse : sav@techandchange.fr.
- Si aucune solution amiable n'est trouvée entre les parties ou en l'absence de réponse de la part du Loueur dans un délai de deux (2) mois suite la demande de l'Acheteur, ce dernier est en droit de faire appel au médiateur de la consommation du Loueur à l'aide du formulaire suivant : *lien formulaire de médiateur*.
- Le médiateur de la consommation est mis à disposition par le Loueur. Il agit de manière neutre et indépendante. Il a pour fonction de trouver une solution à la réclamation ou au différent dans le meilleur intérêt des deux parties. À la suite de l'écoute des parties, le médiateur rend une décision écrite et motivée qu'il leur adresse concomitamment. Chacune d'elle est libre d'accepter ou de refuser cette décision.

ARTICLE 14- CLAUSES DIVERSES

- **14.1. TRIBUNAL COMPÉTENT**
- En situation de différend entre l'Acheteur et le Loueur dont aucune solution amiable ou par médiation n'a été trouvée, un tribunal peut être saisi pour tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, la conclusion, l'exécution ou la rupture des Conditions Générales de Vente.
- En cas de saisine d'un tribunal et sauf disposition contraire, le tribunal compétent est celui du défendeur ou celui du lieu de la livraison effective du Matériel pris en Achat par l'Acheteur.

- Le refus de restitution du produit ou le non-paiement des sommes dues pourront entraîner le déclenchement d'une procédure contentieuse ou judiciaire de règlement du litige dont les frais ne pourront qu'incomber au client.

- **14.2. DROIT ET LANGUE APPLICABLES**

- Les Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française, seul loi applicable aux Conditions Générales de Vente et à l'exécution du service d'Achat du Matériel.
- Les Conditions Générales de Vente sont rédigées en français, seule langue applicable en la matière. Toute traduction ne peut avoir qu'une valeur informative.

- **14.3. DISPONIBILITÉ ET OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS**

- Les Conditions sont mises à la disposition de l'Acheteur sur support durable à partir de TechAndChange.fr.
- L'Acheteur peut obtenir une copie des Conditions de la manière suivante :
- [lien PDF des conditions](#) ;
- demande à l'adresse suivante : sav@techandchange.fr.

- Les Conditions sont opposables à l'Acheteur à la suite de son acceptation par lui lors de la finalisation de la commande en application de l'article relatif à l'acceptation des Conditions et du fait qu'il reconnaît en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de finaliser sa commande.

- Les Conditions applicables à la prise d'Achat sont celles en vigueur à la date de ladite prise dont une copie lui est mise à disposition.

- **14.4. NULLITÉ PARTIELLE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

- La nullité d'une clause des Conditions Générales de Vente n'entraîne pas la nullité desdites Conditions sauf s'il s'agit d'une clause essentielle.
- L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des Conditions par le Loueur ne peut pas valoir renonciation de sa part aux autres clauses des Conditions qui continuent à produire leurs effets.